

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2013

Présents : MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Anne-Marie BARRERE	à	Bernard UTHURRY
	André PAILLAS	à	Joseph LEES
	Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Yves TOURAINÉ	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Eliane YTHIER

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Annie REBOLLE	suppléante de	Didier LOUSTAU
	Georgette SALHI	suppléante de	Dominique QUEHEILLE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, Robert LABORDE-HONDET, David LAMPLE, Louis REY, Gérard LEPRETRE,

RAPPORT N° 131107-08-CUL

REÇU
Le 15 NOV. 2013
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

SPECTACLE VIVANT : RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DES VALLÉES D'ASPE et D'OSSAU

Mme Jaubert-Bataille que le service Spectacle Vivant a été sollicité par les communautés de communes des Vallées d'Aspe et d'Ossau pour renouveler les conventions permettant de faire bénéficier les enfants de leurs écoles maternelles et primaires des spectacles dispensés sur le territoire de la CCPO.

Il est proposé de donner un accord de principe à ce partenariat par le biais d'une convention basée sur celle des deux années précédentes.

Les frais correspondants, à charge des collectivités comprennent : la location de la salle, les frais de personnel technique ainsi qu'une participation pour la gestion du service ; la billetterie étant encaissée directement. Les dépenses de transport seront assurées par les communautés de communes concernées.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOpte** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat avec les Communautés de Communes d'Aspe et d'Ossau pour l'accès des scolaires au Spectacle Vivant

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 novembre 2013

Suivent les signatures

Affiché le 15.11.13



Le Président

Jean-Etienne GAILLAT

REÇU

Le 15 NOV. 2013

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE